

Assemblée + Sénat Danger pour l'école!

Le projet de Loi Blanquer n'était pas brillant au départ, les nombreux amendements portés par les députés puis les sénateurs l'ont rendu pire!

Enseignant.e.s sous contrôle

L'article 1 convient très bien aux sénateurs et sénatrices: Les enseignant.e.s, sous prétexte d'exemplarité, ne pourront plus critiquer leur hiérarchie sans risquer des représailles!

Les enseignant.e.s sont des citoyen.ne.s comme les autres, et ont toute leur liberté d'opinion!



Des écoles d'enseignement international...mais pas pour tout le monde

Le projet de créer des Etablissement Publics d'Enseignement International est maintenu:

- Une école sur-financée grâce à des fonds privés, en dons ou legs
- Une école ambitieuse pour un public favorisé

L'école doit être ambitieuse pour TOUS et TOUTES les élèves!!

Sorties scolaires: aucun signe ostentatoire d'appartenance religieuse.

Dans la réalité, cet amendement ne vise qu'une catégorie de personnes: les mamans musulmanes des quartiers populaires, qui de fait se retrouveront empêchées de participer à la vie de l'école de leurs enfants.

Pour lutter contre l'absentéisme, la retenue sur allocations.

Ou comment aggraver la situation de familles déjà fragilisées en les culpabilisant.

C'est en travaillant sur le sens de l'école et avec les familles que nous pourrons réduire l'absentéisme.

Le Conseil d'évaluation de l'école, toujours pas indépendant!

Les amendements du Sénat ne changent rien: si ce n'est plus le Ministre qui nomme majoritairement les membres, ce sera maintenant le premier ministre les présidents des deux assemblées.

On reste très loin d'une instance indépendante de pouvoir...

Des étudiant.e.s non formé.e.s devant les élèves

Les étudiants pourront se voir confier des missions de remplacement devant élèves dès le M1 (avant l'admission au concours!)

Le pré-recrutement doit favoriser l'accès au métier, pas servir à avoir des remplaçants à petit prix!

Retrait de la Loi Blanquer!